



PHOSPHANET

TRAITEMENT des MÉTAUX FERREUX AVANT PEINTURE. PRODUIT DÉGRAISSANT ET DÉSOXYDANT AVEC PASSIVATION DES SURFACES FERREUSES.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ETAT PHYSIQUE	: Liquide.
MASSE VOLUMIQUE	: 1300 g/l +/- 20g/l.
COULEUR	: Verte
ODEUR	: Faiblement acidulée.
REACTION CHIMIQUE	: Fortement acide.
pH pur	: 0,5 environ
pH à 5% DANS L'EAU	: 1,9 environ
INFLAMMABILITE	: ININFLAMMABLE

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- Préparation acide miscible à l'eau en toute proportion. Non inflammable. Phospho dégraissant : prépare, dégraisse, élimine la fleur de rouille, et forme une couche passive favorisant l'accroche d'un revêtement sur les métaux ferreux. Pour le traitement et la préparation de surfaces des petites pièces métalliques ferreuses immergeables. Pour les ateliers de ferronneries industrielles, artisanales et d'arts, chaudronneries, etc...

MODES ET DOSES D'EMPLOI

Préparation, dégraissage des surfaces métalliques avant mise en peinture. Décapage, désoxydation, élimination de la fleur de rouille.

a) **DÉGRAISSAGE et DÉROUILLAGE du métal** : L'action de décapage est plus lente à très basse température (en dessous de 20 ° C). En fonction de l'épaisseur de la couche d'oxyde, favoriser le décrochage des particules, en élevant la température du bain dans une zone de 20° C à 50° C. Cette élévation de température permet non seulement de réduire le temps de travail. mais accélère ensuite l'égouttage et le séchage des pièces traitées.

b) PHOSPHATATION PASSIVATION des surfaces : résulte de la formation d'une pellicule protectrice adhérente par conversion chimique des composants du produit avec le métal traité. L'élimination des oxydes et le film de phosphate de fer déposé favorise l'accrochage de la peinture en réduisant les risques d'apparition ultérieures d'oxydation sous cette couche de peinture protectrice. S'utilise de préférence au bain, dans les bacs en matière plastique ou en inoxydable (18/8 Mo). Peut également s'appliquer au pinceau, à la brosse éventuellement, au chiffon dans le cas de pièces ne pouvant être immergées. Ne pas utiliser pur. Dans le cas de pièces fortement rouillées et calaminées, diluer le produit à 50 % (une partie de produit pour une partie d'eau). Éventuellement, enlever préalablement les plaques de rouille non adhérentes. Pour les métaux faiblement oxydés, diluer à raison d'une partie de produit pour 2 à 3 parties d'eau. En période de froid, utiliser de l'eau chaude pour la dilution ou adapter dans le bain, une épingle chauffante. Après immersion pendant 5 à 10 minutes, selon l'épaisseur des calamines et oxydes à éliminer. Laisser sécher si nécessaire les pièces traitées. RINCER. Favoriser un séchage rapide et total en disposant les surfaces verticalement dans un endroit bien aéré pour assurer un égouttage-ressuyage complet donnant un aspect uniforme de la couche de phosphatation. Suspendre éventuellement les pièces par un angle, afin d'éviter le séchage en position horizontale. Dans le cas de basses températures et d'égouttage lent, accélérer le séchage par un rinçage rapide à chaud; si le rinçage est effectué à froid, procéder aussitôt à une étuve-séchage. Après séchage complet, appliquer ensuite la peinture sur la surface passivée. Il est possible de régénérer le bain par apport de concentré : Eliminer au préalable les graisses en surface et les dépôts métalliques au fond du bain, maintenir la concentration en produit en tenant compte des entraînements de bain par les pièces traitées.

Extrait conditions de vente : Assurance qualité ISO 9001 : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

CONCENTRÉ :
Utilisation toujours en
dilution dans l'eau.
A chaud ou à froid.